

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 juin 2012 – n° 19  
120058

**SOLIDARITE AVEC LE CONGO**

Le dimanche 4 mars 2012, à 8 h 00 du matin, un dépôt de munitions du régiment blindé situé dans le quartier Mpila à l'Est de Brazzaville, capitale du Congo, a explosé, faisant plus de 230 morts, 2 500 blessés et 14 000 sans abris.

Le bilan aurait été encore plus lourd si l'explosion s'était produite un jour ouvré, le quartier Mpila abritant des établissements scolaires -lycées et collèges- accueillant un très grand nombre d'élèves, ou si elle s'était produite un peu plus tard dans la journée, Mpila étant un quartier populaire très fréquenté comprenant plusieurs commerces qui étaient encore fermés à l'heure de l'explosion.

Aux pertes de vies humaines s'ajoutent les dégâts matériels qui sont énormes.

Du monde entier des soutiens et aides sont parvenus au Congo, de la France notamment, qui a envoyé 25 médecins, près de 5 tonnes de matériels médicaux et des tentes.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de verser une aide en faveur des sinistrés de Mpila, d'un montant de 1 500 €, somme qui sera versée sur le compte spécial ouvert par l'Ambassade de la République du Congo en France.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 22 juin 2012

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 32

Procurations..... 3

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (procuration à O.Caspary au point n°1), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à J.L.Bourdon du point n°1 au n°3) et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Antoine SEARA	à	Christian PIERRET
Gilberte BELEY	à	Lovely CHRETIEN
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.